SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Memorial des Großherzogthums Luxemburg.

MÉMORIAL DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Samstag, 19. November 1881. № 72. Samedi, 19 novembre 1881.

Beschluß vom 18. November 1881, wodurch das Wahlcollegium des Kantons Vianden zur Wahl eines Abgeordneten einberufen wird.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung;

In Erwägung, daß die Kammer der Abgeordneten in ihrer Sitzung vom 8. d. Mts. die Wahl des Hrn. Franz Berger, welcher am 14. Juni d. J. im Kanton Vianden zum Abgeordneten gewählt worden war, nicht gutgeheißen hat, und daß demnach eine neue Wahl vorgenommen werden muß;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 18. Mai 1879, über die Wahlen zur Abgeordnetenkammer, und namentlich der Art 68, 70, 82 und 83 dieses Gesetzes;

Beschließt:

Art. 1. Das Wahlcollegium des Kantons Vianden ist auf Mittwoch, den 7. December künftig, 9 Uhr Morgens, nach dem Hauptorte des Kantons einberufen, um zur Wahl eines Abgeordneten zu schreiten.

Die Candidaten müssen vor dem 2. desselben Monats vorgeschlagen sein; jeder Vorschlag muß von zehn Wählern unterzeichnet sein.

Art. 2. Der zuständige Districts Commissar wird insbesondere Sorge tragen für die Ausführung gegenwärtigen Beschlusses, welcher in's „Memorial" eingerückt wird.

Luxemburg den 18. November 1881.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung,
F. de Blochausen.

Arrêté du 18 novembre, portant convocation du collége électoral du canton de Vianden, pour l'élection d'un député.

Le Ministre d'État, Président du Gouvernement;

Attendu que dans sa séance du 8 de ce mois, la Chambre des députés n'a pas validé l'élection de M. François *Berger*, qui avait été élu député par le canton de Vianden, le 14 juin dernier, et qu'il y a dès lors lieu de procéder à une nouvelle élection;

Vu la loi du 28 mai 1879, sur les élections pour la Chambre des députés, et notamment les articles 68, 70, 82 et 83 de cette loi;

Arrête:

Art. 1er. Le collége électoral du canton de Vianden est convoqué pour le mercredi, 7 décembre prochain, à 9 heures du matin, au chef-lieu du canton, à l'effet d'élire un député.

Les candidats devront être proposés avant le 2 du même mois, et les propositions être signées par dix électeurs.

Art. 2. Le commissaire de district du ressort veillera spécialement à l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 18 novembre 1881.

Le Ministre d'État, Président du Gouvernement,
F. de Blochausen.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Bekanntmachung. — Phylloxera.

Es wird zur Kenntnis der Betheiligten gebracht, daß künftighin Setzlinge, Staudenpflanzen und sonstige Produkte der Baumschulen, Gärten, Treib- und Gewächshäuser, durch die zu diesem Behufe bezeichneten Zollstellen zum Eingang und internationalen Transit zugelassen werden, ohne den durch Art. 3 des Berner Vertrages vom 17. September 1878 vorgeschriebenen Verpackungsbedingungen unterworfen zu sein, sofern diese Sendungen von dem durch obigen Art. 3 vorgeschriebenen Atteste der Behörde des Herkunftslandes begleitet sind.

Luxemburg den 14. November 1881.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
F. de Blochausen.

Avis. — Phylloxera.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'à l'avenir les plants, arbustes et produits divers des pépinières, jardins, serres et orangeries seront admis à l'entrée et au transit international par les bureaux de douane désignés à cet effet, sans être assujettis aux conditions d'emballage prescrites par l'art. 3 de la convention de Berne du 17 septembre 1878, pourvu que ces envois soient accompagnés de l'attestation de l'autorité du pays d'origine, exigée par l'art. 3 susdit.

Luxembourg, le 14 novembre 1881.

Le Ministre d'État,
Président du Gouvernement,
F. de Blochausen.

Bekanntmachung. — Versicherungswesen.

Als Agenten sind bestätigt:

Hr. Theod. Thill zu Dommeldingen, für die Feuer-Versicherungs Gesellschaft „Preußische National zu Stettin" und für die „Schweizerische Unfall Versicherungs-Aktien-Gesellschaft zu Winterthur; Hr. Ludwig Knaff zu Fels, für die Feuer-Versicherungs-Gesellschaft „La Paternelle", für die Lebens-Versicherungs Gesellschaft „Caisse paternelle", und die Hagel-Versicherungs-Gesellschaft „La Confiance"; Hr. Math. Hentges zu Hollerich, für die Feuer Versicherungs-Gesellschaft „North British and Mercantile".

Luxemburg den 8. November 1881.

Für den General-Director der Finanzen:
Der Regierungsrath,
M. Müllendorff.

Avis. — Assurances.

Ont été agréés comme agents :

M. Théod. *Thill* à Dommeldange, pour la compagnie d'assurances contre l'incendie dite « Preussische National à Stettin » et pour la « compagnie d'assurances suisse contre les accidents à Winterthur » ; M. Louis *Knaff* à Larochette, pour la compagnie d'assurances contre l'incendie dite « La Paternelle », la compagnie d'assurances sur la vie dite « Caisse paternelle », et la compagnie d'assurances contre la grêle dite « La Confiance » ; M. Mathias *Hentges* à Hollerich, pour la compagnie d'assurances contre l'incendie dite « North British and Mercantile ».

Luxembourg, le 8 novembre 1881.

Pour le Directeur général des finances :
Le Conseiller de Gouvernement,
M. Mullendorff.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

LISTE des membres des commissions locales de surveillance des écoles primaires instituées en exécution des art. 71 et 96 de la loi du 20 avril 1881, sur l'organisation de l'enseignement primaire.

NOMS des communes.	BOURGMESTRE de la commune ou son délégué.	ECCLÉSIASTIQUE nommé sur la proposition du Chef du culte.	MEMBRE LAÏC désigné par le conseil communal.
Alscheid.	Mailliet, bourgmestre. Karp, Jean, échevin, dél. du bourgmestre.	Keiser, desservant à Kautenbach.	Jungbluth, Jean, ancien instituteur à Mercols.
Arsdorf.	Alexandre, bourgmestre à Arsdorf.	Hengesch, desservant à Arsdorf.	Jaaques, Nicolas, cultivateur à Arsdorf.
Asselborn.	Simonis, bourgmestre à Asselborn.	Diederich, desservant à Asselborn.	Neumann, Joseph, tanneur et conseiller communal à Asselborn.
Basbellain.	Herman, bourgmestre à Troisvierges.	Graf, desservant à Basbellain.	Aachen, Théod., négociant à Troisvierges.
Bascharage.	Schumacher, bourgmestre à Bascharage.	Coster, desservant à Bascharage.	Kauffmann, Guill., receveur des contributions à Bascharage.
Bastendorf.	Wampach, bourgmestre à Bastendorf.	Schleich, desservant à Bastendorf.	Binsfeld, Théod., conseiller communal.
Beaufort.	Even, bourgmestre à Beaufort.	Mersch, desservant à Beaufort.	Even, Henri, propriétaire à Beaufort.
Bech.	Lehnertz, bourgmestre à Zittig.	Briesse, desservant à Bech.	Mischel, Paul, échevin à Altrier.
Beckerich.	Schrœder, bourgmestre à Huttange.	Mertens, desservant à Beckerich.	Orianne, échevin et député.
Berdorf.	Kinnen, bourgmestre à Berdorf.	Bies, desservant à Berdorf.	Elsen, Jean-Nic., échevin à Berdorf.
Berg.	Conzemius, bourgmestre à Colmar.	Meyers, desservant à Berg.	Schœller, Alfred, industriel à Colmar-Berg.
Bertrange.	Hilger, bourgmestre à Bertrange.	Stronck, desservant à Bertrange.	Michels, Jean, ancien instituteur à Bertrange.
Bettborn.	Kellen, bourgmestre à Platen.	Becker, desservant à Bettborn.	Schweisthal, François, de Bettborn.
Bettembourg.	Kayl, bourgmestre à Abweiler.	Rauen, curé à Bettembourg.	Kies, Jean, conseiller communal à Nœrtzange.
Bettendorf.	Salentiny, bourgmestre à Bettendorf.	Kieffer, desservant à Bettendorf.	Gleis, Michel, conseiller communal.
Betzdorf.	Weber, bourgmestre à Olingen.	Scharff, curé à Betzdorf.	Schoren, Charles, négociant à Roodt.
Bigonville.	Scholtus-Raths, bourgmestre à Bigonville.	Elsen, desservant à Bigonville.	Meyers, Jean, échevin et cultivateur à Bigonville.
Bissen.	Glæsener, bourgmestre à Bissen.	Herr, desservant à Bissen.	Bartholé, Guill., conseiller communal à Bissen.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Biwer.	Faber, Nic, cons. com., dél. du bourgmestre.	Jung, desservant à Biver.	Petesch, Pierre, conseiller communal à Biver.
Bœvange (Clervaux).	Conzemius, bourgmestre à Bœvange.	Seiler, desservant à Bœvange.	André, Hubert, propriétaire à Troine.
Bœvange (Mersch).	Biver, bourgmestre à Finsterthal.	Weis, desservant à Bœvange.	Wester, Jacques, propriétaire-rentier à Buschdorf.
Boulaide.	Derneden, bourgmestre à Baschleiden.	Kneip, desservant à Boulaide.	Fuhrmann, Michel, échevin et propriétaire à Boulaide.
Bourscheid.	Ludivig, bourgmestre à Bourscheid.	Bœver, desservant à Bourscheid.	Conzemius, échevin et propriétaire à Kehmen.
Bous.	Maas, bourgmestre à Bous.	Clemen, desservant à Bous.	Jung, Pierre, cultivateur à Assel.
Burmerange.	Gloden, bourgmestre à Elvange.	Seyler, desservant à Burmerange.	Ernst, Valentin, échevin à Burmerange.
Clemency.	Kirsch, bourgmestre à Clemency.	Warcken, desservant à Clemency.	Franck, Nic., conseiller communal à Clemency.
Clervaux.	Bertemes, bourgmestre à Clervaux.	Colles, curé à Clervaux.	Bouvier, Arthur, rentier et conseiller communal à Clervaux.
Consdorf.	Hippert, bourgmestre à Consdorf.	Dimmer, desservant à Consdorf.	Huberty, Mathias, échevin à Breidweiler.
Consthum.	Lanners, bourgmestre à Consthum.	Kæsch, desservant à Consthum.	Bœver, Guill., échevin et propriétaire à Holsthum.
Contern.	Fischer, bourgmestre à Contern.	Prott, desservant à Contern.	Kurth, Michel, conseiller communal à Mutfort.
Dalheim.	Dicken, bourgmestre à Welfrange.	Klein, desservant à Dalheim.	Kons, Jean, agronome et conseiller communal à Filsdorf.
Diekirch.	Juttel, bourgmestre à Diekirch.	Weirens, curé à Diekirch.	Sturm, professeur au progymnase; Schaack, avocat, Schlesser, juge au tribunal de Diekirch.
Differdange.	Schambourg, bourgmestre à Oberkorn.	Schou, desservant à Differdange.	Conzemius, Jean-Nic., médecin à Differdange.
Dippach.	Wolff, bourgmestre à Sprinkange.	Binck, desservant à Dippach.	Berens, cultivateur et conseiller communal à Dippach.
Dudelange.	Theis, bourgmestre à Dudelange.	Reichel, desservant à Dudelange.	Sadeler, Etienne, conseiller communal et cultivateur à Dudelange.
Echternach.	Decker, Jean-Pierre, délégué du bourgmestre.	Clasen, curé à Echternach.	Loser, notaire, Speck, professeur, Ecker, professeur à Echternach.
Eich.	Metz, bourgmestre à Eich.	Nothumb, desservant à Weymerskirch.	Laval, avoc-avoué, Schoué, pharmacien, Badu, ancien instituteur à Eich.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Ell.	Hintgen, bourgmestre à Colpach-Bas.	Gaasch, desservant à Ell.	Baustert, Guill., conseiller communal à Ell.
Ermsdorf.	Reuter, bourgmestre à Eppeldorf.	Klein, desservant à Eppeldorf.	Kohn, Nic., cultivateur à Folkendange.
Erpeldange.	Thilges, bourgmestre à Erpeldange.	Girres, desservant à Erpeldange.	Linckels, Jean-Guill., cultivateur à Ingeldorf.
Esch-s.-l'Alzette.	Hemmer, échevin, délégué du bourgmestre.	Koppes, desservant à Esch-s.-l'Alzette.	Olinger, chef de gare, Kolbach, secrétaire com., Welschbillig, pharmacien à Esch-s.-l'Alzette.
Esch-sur-Sûre.	Greisch, bourgmestre à Esch-sur-Sûre.	Anzia, desservant à Esch-s.-Sûre.	Feider, Guill., industriel et échevin à Esch-s.-Sûre.
Eschweiler.	Pletschet, bourgmestre à Eschweiler.	Heinricy, desservant à Eschweiler.	Loring, Nic, cultivateur et échevin à Knaphoscheid.
Ettelbruck.	De Marie, bourgmestre à Ettelbruck.	Hippert, desservant à Ettelbruck.	Muller, directeur de l'hospice central, Salentiny, notaire, Buffet, médecin à Ettelbruck.
Feulen.	Roder, bourgmestre à Feulen-Bas.	Bertrang, desservant à Feulen.	Steichen, Jean-Pierre, tanneur et échevin à Feulen-Bas.
Fischbach.	. . . . . , bourgmestre.	Scheer, desservant à Fischbach.	Meder, Jean-Nic.; propriétaire à Fischbach.
Flaxweiler.	Boos, bourgmestre à Oberdonven.	Wagner, desservant à Flaxweiler.	Meiers, Mathias, vigneron et conseiller communal à Niederdonven.
Folschette.	Brassel, bourgmestre à Rambrouch.	Igel, desservant à Folschette.	Glesener, Michel, cultivateur et conseiller communal à Folschette.
Fouhren.	Sinner, bourgmestre à Longsdorf.	Thill, desservant à Fouhren.	Petry, Nic., cultivateur et échevin à Bettel.
Frisange.	Diderrich, bourgmestre à Aspelt.	Schmitz, desservant à Frisange.	Schalbar, conseiller communal à Frisange.
Garnich.	Schmitz, bourgmestre à Garnich.	Kuborn, desservant à Garnich.	Schmit, Théodore, conseiller communal à Garnich.
Gœsdorf.	Frères, bourgmestre à Bockholtz.	Hess, desservant à Gœsdorf.	Mathay, Grég., agronome à Nocher.
Grevenmacher.	Keiffer, bourgmestre à Grevenmacher.	Mersch, curé à Grevenmacher.	Clasen, docteur en médecine et échevin à Grevenmacher.
Grosbous.	Hemes, bourgmestre à Grosbous.	Spranck, desservant à Grosbous.	Weis, Charles, propriétaire à Grosbous.
Hachiville.	Schmitz, bourgmestre à Weiler.	Renkens, desservant à Hachiville.	Schmitz, Mathias, cultivateur à Hachiville.
Hamm.	Godchaux, bourgmestre à Schleifmühl.	Schockweiler, desservant à Hamm.	Conrot, Victor, industriel à Pulvermühl.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Harlange.	Leroy, bourgmestre à Tarchamps.	Kuborn, desservant à Harlange.	Thilmany, secrétaire communal à Harlange.
Heffingen.	Schell, bourgmestre à Reuland.	Linckels, desservant à Heffingen.	Lehnertz, Jean, échevin à Heffingen.
Heiderscheid.	Kesseler, bourgmestre à Eschdorf.	Martin, desservant à Heiderscheid.	Meyers, Paul, cultivateur et conseiller communal à Eschdorf.
Heinerscheid.	Cornely, bourgmestre à Heinerscheid.	Dentzer, desservant à Heinerscheid.	Boset, Pierre, ancien instituteur à Heinerscheid.
Hesperange.	Kayser, bourgmestre à Itzig.	Gaspar, desservant à Hesperange.	Speyer, receveur communal à Hesperange.
Hobscheid.	Barnich, bourgmestre à Eischen.	Neven, desservant à Hobscheid.	Peffer, Pierre, conseiller communal à Hobscheid.
Hollerich.	Fischer, bourgmestre à Cessingen.	Molitor, desservant à Hollerich.	Gauvillé, piqueur du chemin de fer à Bonnevoie ; Zimmer, contrôleur des douanes à Hollerich, Niederkorn, Pierre, cultivateur à Merl.
Hoscheid.	Turbel, bourgmestre à Hoscheid.	Weinacht, desservant à Hoscheid.	Lanners, Jean-Nic., propriétaire à Hoscheid.
Hosingen.	Schiltz, bourgmestre à Hosingen.	Meyers, desservant à Hosingen.	Arens, Adolphe, échevin à Hosingen.
Junglinster.	Klein, bourgmestre à Junglinster.	Krier, desservant à Junglinster.	Klein, François, ingénieur à Junglinster.
Kayl.	Gonner, bourgmestre à Rumelange.	Mœs, desservant à Kayl.	Wilhelm, Nic., échevin à Kayl ; Kayser, Michel, échevin à Tetange ; Engling, Pierre, pensionnaire de l'État à Rumelange.
Kehlen.	. . . . . , bourgmestre.	Friederich, desservant à Kehlen.	Hemmer, ancien bourgmestre à Kehlen.
Kœrich.	Braun, bourgmestre à Gœblange.	Schrœder, curé à Kœrich.	Huberty, Antoine, cultivateur à Kœrich.
Kopstal.	Gœdert, bourgmestre à Briddel.	Thill, desservant à Kopstal.	Kieffer, Henri, conseiller communal à Kopstal.
Larochette.	Knaff, bourgmestre à Larochette.	Schmit, desservant à Larochette.	Heldenstein, notaire à Larochette.
Lenningen.	Gaasch, bourgmestre à Lenningen.	Bové, desservant à Lenningen.	Dondelinger, Michel, propriétaire à Lenningen.
Leudelange.	Lenertz, bourgmestre à Leudelange.	Schaack, desservant à Leudelange	Gœvelinger, Hilaire, laboureur et échevin à Leudelange.
Lintgen.	Klein, bourgmestre à Lintgen.	Thill, desservant à Lintgen.	Federspiel, Jacques, ancien instituteur à Lintgen.
Lorentzweiler.	Federspiel, bourgmestre à Helmdange.	Siwerding, desservant à Lorentzweiler.	Wagner, Pierre, conseiller communal à Raashof.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Luxembourg.	Servais, bourgmestre à Luxembourg.	Weber, curé de la paroisse de Notre-Dame.	Simons, direct. de banque, Wercollier, prof. à l'école normale, Eydt, Aloys, rentier à Luxembourg.
Mamer.	Wester, bourgmestre à Mamer.	Wittenauer, desservant à Mamer.	Funck, Henri, agronome et échevin à Capellen.
Manternach.	Prost, bourgmestre à Manternach.	Toussaint, desservant à Manternach.	Huberty, Franç., accessiste-forestier à Munschecker.
Mecher.	Probst, bourgmestre à Bavigne.	Daman, desservant à Kaundorff.	Holtz, François, conseiller communal à Kaundorf.
Medernach.	Schmartz, bourgmestre à Medernach.	Schmit, desservant à Medernach.	Thilges, François, agronome et conseiller communal à Medernach.
Mersch.	. . . . . , bourgmestre.	Lorang, curé à Mersch.	Hoffmann, ancien juge de paix, Fiedler, receveur de l'enregistrement, Bourg, vétérinaire à Mersch.
Mertert.	Paulus, bourgmestre à Mertert.	Stoffel, desservant à Mertert.	Donckel, Pierre, échevin à Mertert.
Mertzig.	Elsen, bourgmestre à Obermertzig.	Heinricy, desservant à Obermertzig.	Weis, Henri-François, conseiller commun. à Mertzig.
Mompach.	Pletschet, bourgmestre à Herborn.	Mayrisch, desservant à Mompach.	Theisen, Math., agronome et député à Givenich.
Mondercange.	Decker, bourgmestre à Mondercange.	Decker, desservant à Mondercange.	de Wacquant, médecin et député à Fœtz.
Mondorf-les-Bains.	Diederich, bourgmestre à Mondorf-les-Bains.	Blum, desservant à Mondorf-les-Bains.	Ehlinger, Jean, rentier et conseiller communal à Altwies.
Munshausen.	Linckels, bourgmestre à Munshausen.	Welter, desservant à Munshausen.	Linden, Pierre, échevin à Marnach.
Neunhausen.	Bissen, bourgmestre à Insenborn.	Bailleux, desservant à Insenborn.	Mangen, Jean, économe à Bonnal.
Niederanven.	Werner, bourgmestre à Oberanven.	Keup, desservant à Niederanven.	Haas, Jean-Pierre, échevin à Niederanven.
Nommern.	Steichen, bourgmestre à Oberglabach.	Hellers, desservant à Nommern.	Wagner, Jean, rentier à Cruchten.
Oberwampach.	Theis, bourgmestre à Niederwampach.	Elsen, desservant à Oberwampach.	Servais, Mich., propriétaire et échevin à Schimpach.
Perlé.	Plier, bourgmestre à Holtz.	Keipes, desservant à Perlé.	Angelsberg, Pierre, négociant à Perlé.
Petange.	Thill, bourgmestre à Lamadelaine.	Schiltges, desservant à Petange.	Gusenburger, pharmacien à Rodange.
Putscheid.	Burger, bourgmestre à Nachtmanderscheid.	Schmitz, desservant à Merscheid.	Welbes, Etienne, cultivateur et échevin à Gralingen.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Reckange.	Kirsch, bourgmestre à Wickrange.	Blanc, desservant à Reckange.	Weber, Jean, ancien instituteur et échevin à Limpach.
Redange.	Gérard, bourgmestre à Redange.	Probst, curé à Ospern.	Hemmer, Jean-Pierre, conseiller communal à Redange.
Reisdorf.	Gillen, bourgmestre à Reisdorf.	Meyers, desservant à Reisdorf.	Walch, Jean, conseiller communal.
Remerschen.	Gloden, bourgmestre à Remerschen.	Welter, desservant à Remerschen.	Badu, Jean-Nic., accessiste-forestier à Schengen.
Remich.	Schintgen, bourgmestre à Remich.	Hippert, curé à Remich.	Michaëlis, juge de paix à Remich.
Rodenbourg.	Didier, bourgmestre à Rodenbourg.	Reuter, desservant à Rodenbourg.	Steimes, Nic., conseiller communal à Gonderange.
Rœser.	Schintgen, bourgmestre à Crauthem.	Majerus, desservant à Rœser.	Gaasch, Jean-Henri, cultivateur et échevin à Bivange.
Rollingergrund.	Klein, bourgmestre à Limpertsberg.	Winandy, desservant à Septfontaines.	Raynaud, directeur de fabrique à Rollingergrund.
Rosport.	Léonardy, bourgmestre à Dickweiler.	Welter, desservant à Rosport.	Classen, Pierre, ancien instituteur et receveur communal à Rosport.
Sæul.	Huberty, bourgmestre à Sæul.	Bots, desservant à Sæul.	Theisen, Nic., cultivateur à Kapweiler.
Sandweiler.	Mousel, bourgmestre à Birelerhof.	Magonnette, desservant à Sandweiler.	Mousel, Math., arboriculteur à Sandweiler.
Sanem.	Schambourg, bourgmestre à Soleuvre.	Zoller, desservant à Sanem.	Schockmel, Nic., cultivateur et conseiller communal à Belvaux.
Schieren.	Toussaint, bourgmestre à Schieren.	Thill, desservant à Schieren.	Thilmany, Dom., instituteur pensionné à Schieren.
Schifflange.	Noël, bourgmestre à Schifflange.	Behm, desservant à Schifflange.	Arensdorff, Pierre, cultivateur et échevin à Schifflange.
Schuttrange.	Wolmering, bourgmestre à Schuttrange.	Felgen, desservant à Schuttrange.	Molitor, Ant., cultivateur et échevin à Munsbach.
Septfontaines.	Huberty, bourgmestre à Greisch.	Kohn, desservant à Septfontaines.	Kremer, Michel, échevin à Roodt.
Stadtbredimus.	Kirch, bourgmestre à Greiveldange.	Kellen, desservant à Stadtbredimus.	Kieffer, Jean, conseiller comm à Stadtbredimus.
Steinfort.	Diderrich, bourgmestre à Hagen.	Meyers, desservant à Steinfort.	Beck, contrôleur des douanes à Steinfort.
Steinsel.	Hintgen, bourgmestre à Mullendorff.	Zimmer, desservant à Steinsel.	Tonnar, Jean-Bapt., arboriculteur à Steinsel.
Strassen.	Feyder, bourgmestre à Strassen.	Schweisthal, desservant à Strassen.	Nepper, Math., échevin à Strassen.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Tuntingen.	Comte d'Ansembourg, bourgmestre à Ansembourg.	Heuertz, desservant à Tuntingen.	Reuter, Urbain, fermier et conseiller communal à Kolbigerhof.
Useldange.	Nothumb, bourgmestre à Useldange.	Reuland, desservant à Useldange.	Driessel, Franç., secrétaire communal à Schandel.
Vianden.	Hess, bourgmestre à Vianden.	Adehm, curé à Vianden.	Hubsch, Nic., instituteur pensionné à Vianden.
Vichten.	Reichling, bourgmestre à Vichten.	Hulsemann, desservant à Vichten.	Hoffmann, Jean-Bapt., cultivateur à Vichten.
Wahl.	Welbes, bourgmestre à Kuborn.	Meiers, desservant à Wahl.	Majery, Jean, conseiller communal à Brattert.
Waldbillig.	Terrens, bourgmestre à Waldbillig.	Reitz, desservant à Waldbillig.	Dondelinger, Prosper, propriétaire à Christnach.
Waldbredimus.	Elinger, bourgmestre à Ersange.	Ritschdorf, desservant à Waldbredimus.	Weydert, Math., échevin à Waldbredimus.
Walferdange.	Husting, bourgmestre à Bereldange.	Heinen, desservant à Walferdange.	Rauchs, Nicolas, de Walferdange.
Weiler-la-Tour.	Keffeler, bourgmestre à Hassel.	Wies, desservant à Weiler-la-Tour.	Olinger, Pierre, propriétaire et conseiller communal à Weiler-la-Tour.
Weiswampach.	Thinnes, bourgmestre à Binsfeld.	Schlesser, desservant à Weiswampach.	Delvaux, Valentin, notaire à Weiswampach.
Wellenstein.	Schumacher, bourgmestre à Bech.	Thewes, desservant à Wellenstein.	Sunnen-Wilhelmy, échevin à Wellenstein.
Wiltz.	Faber-Knepper, bourgmestre à Wiltz.	Noé, curé à Niederwiltz.	Speyer, juge de paix, Richard, Léopold, rentier, Capus, greffier de la justice de paix à Wiltz.
Wilwerwiltz.	Frères, bourgmestre. Delvaux, Ch., échevin, délégué du bourgmestre.	. . . . ., desservant à Pintsch.	Weinandy, Michel, cultivateur à Lellingen.
Winseler.	Weinandy, bourgmestre à Nœrtrange.	Hintgen, desservant à Doncols.	Bache, Jean-Franç., instituteur pensionné à Doncols.
Wormeldange.	Ley, bourgmestre à Ahn.	Barnig, desservant à Wormeldange.	Wurth, Ernest, notaire à Wormeldange.

Luxembourg, le 14 novembre 1881.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. Kirpach.

Bekanntmachung. — Postwesen.

Es wird zur öffentlichen Kenntniß gebracht, daß die Peruanische Postverwaltung, zur Deckung

Avis. — Postes.

Il est porté à la connaissance du public que l'office des postes du Pérou a, pour mettre sa

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

ihrer Verantwortlichkeit, allen Verwaltungen des Weltpostvereines angezeigt hat, daß in Folge des Kriegszustandes zwischen Peru und Chili, die Militärbehörden von Chili, zu verschiedenen Malen, die Briefposten aus Europa nach dem Peru geöffnet und einen Theil der darin befindlichen recommandirten Briefe mit Beschlag belegt hat.

Luxemburg den 18. November 1881.

Für den General-Director der Finanzen:
Der Staatsminister, Präsident der Regierung,
F. de Blochausen.

responsabilité à convert, annoncé à toutes les administrations de l'Union postale universelle qu'en raison de l'état de guerre entre le Pérou et le Chili, l'autorité militaire chilienne a ouvert, à plusieurs reprises, les dépêches de l'Europe pour le Pérou et séquestré une partie des lettres recommandées qui s'y trouvaient insérées.

Luxembourg, le 18 novembre 1881.

Pour le Directeur général des finances:
Le Ministre d'État, Président du Gouvernement,
F. de Blochausen.

Königl.-Großh. Beschluß vom 16. November 1881, wodurch das Tracé der umzulegenden Wegestrecke zwischen Ködingen und Altlinster bestimmt wird.

Wir **Wilhelm** III, von Gottes Gnaden König der Niederlande, Prinz von Oranien-Nassau, Großherzog von Luxemburg, 2c., 2c., 2c.;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 17. Februar 1876, den Unterhalt mehrer Wege auf Staatskosten, unter anderm desjenigen von Fels durch das Ernzthal nach der Station Dommeldingen betreffend;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes;

Auf den Bericht Unseres Conseils der Regierung und gemäß Art. 4 des Gesetzes vom 17. December 1857, über die Enteignung wegen öffentlichen Nutzens;

Haben beschlossen und beschließen:

Art. 1. Die umzulegende Wegstrecke zwischen den Dörfern Ködingen und Altlinster, welche einen Theil des oben beschriebenen Weges bildet, trennt sich bei Ködingen vom Wege von Weyer, um in den Orten genannt „Herrenwies, Grauwiesen, Grauknopp und Presidenzwies" über's Feld zu fahren, und alsdann im Eingang von Altlinster den bestehenden Weg wieder aufzunehmen, unter dem Vorbehalte, denselben im Innern des Dorfes zu erbreitern und abzukürzen.

Arrêté royal grand-ducal du 16 novembre 1881, déterminant le tracé du chemin de grande communication à redresser entre Kœdingen et Altlinster.

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc.;

Vu la loi du 17 février 1876, concernant la reprise par l'État de l'entretien de plusieurs chemins, entre autre de celui de Larochette par la vallée de l'Ernz à la gare de Dommeldange;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Conseil de Gouvernement, et en conformité de l'art. 4 de la loi du 17 décembre 1859 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Avons arrêté et arrêtons:

Art. 1er. La partie de chemin à redresser entre les villages de Kœdingen et d'Altlinster, faisant partie du chemin ci-dessus, se détachera près de Kœdingen du chemin de Weyer, pour passer à travers champs aux lieux dits «Herrenwies, Grauwiesen, Grauknopp et Presidenzwies» et reprendra ensuite le chemin existant à l'entrée d'Altlinster, sauf à l'élargir et à couper au court dans l'intérieur du village.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Der Weg wird 6 Meter Breite haben, die Gräben und Böschungen nicht mit einbegriffen.

Art. 2. Die Ausführung des Weges, dessen Tracé unter Art. 1 beschrieben ist, ist für Gegenstand öffentlichen Nutzens erklärt.

Art. 3. Unser General-Director der Justiz ist mit der Ausführung dieses Beschlusses beauftragt.

Im Loo den 16. November 1881.

Wilhelm.

Der General-Director
der Justiz,
Paul Eyschen.

Le chemin aura 6 mètres de largeur, non compris les fossés et talus.

Art. 2. Est déclarée d'utilité publique l'exécution du chemin dont le tracé est décrit à l'art. 1er.

Art. 3. Notre Directeur général de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Au Loo, le 16 novembre 1881.

GUILLAUME.

Le Directeur général
de la justice,
Paul EYSCHEN.

Bekanntmachung. — Ackerbau-Commission.

Die Großh. Ackerbau-Commission wird am Montag, 5. December d. J., um 10 Uhr Vormittags, in ihrem Locale im vormaligen Regierungsgebäude zu Luxemburg zusammentreten.

Diejenigen, welche derselben Mittheilungen zu machen oder Anträge zu stellen haben, werden ersucht, solche vor genanntem Tage an dieselbe gelangen zu lassen.

Luxemburg den 18. November 1881.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
F. de Blochausen.

Avis. — Commission d'agriculture.

La Commission d'agriculture du Grand-Duché se réunira le lundi, 5 décembre prochain, à 10 heures du matin, en son local à l'ancien hôtel du Gouvernement à Luxembourg.

Les personnes qui auraient des demandes ou des propositions à lui adresser sont priées de les lui faire parvenir pour ledit jour.

Luxembourg, le 18 novembre 1881.

Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Bekanntmachung. — Polizei.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 16. d. Mts. ist Hr. Heinrich Koch, Gendarmeriewachtmeister zu Redingen, zum Polizeicommissär der Gemeinde Hollerich, in Ersetzung des Hrn. W. S. Ettinger, der seine Entlassung gegeben, ernannt worden.

Luxemburg den 19. November 1881.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Avis. — Police.

Par arrêté royal grand-ducal du 16 novembre courant, M. Henri *Koch*, maréchal des logis de la gendarmerie à Redange, a été nommé commissaire de police de la commune de Hollerich, en remplacement de M. W.-S. *Ettinger*, démissionnaire.

Luxembourg, le 19 novembre 1881.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Marktpreise. — 1. Hälfte des Monats Oktober 1881.

Bezeichnung der Lebensmittel u. dgl.	Maße oder Gewicht.	Mittelpreise der verkauften Lebensmittel auf den Märkten von								
		Luxemburg.	Diekirch.	Wiltz.	Ettelbrück.	Echternach.	Remich	Mersch.	Grevenmacher.	Esch a. d. A.
Weizen	Hektoliter	25 40	26 00	27 50	25 00	24 81	23 75	"	"	24 00
Mischelfrucht . .	—	23 97	23 50	20 00	23 00	23 65	22 75	"	"	22 00
Roggen	—	20 00	20 50	18 75	"	20 70	"	"	"	19 00
Gerste	—	"	16 00	"	"	16 92	"	"	"	"
Spelz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Heidekorn . . .	—	"	12 00	13 75	"	"	"	"	"	"
Hafer	—	9 00	8 00	7 00	8 00	8 00	8 25	"	"	9 00
Erbsen	—	"	"	"	"	20 73	"	"	"	"
Bohnen	—	"	"	"	"	17 25	"	"	"	"
Linsen	—	"	"	"	"	22 00	"	"	"	"
Kartoffeln . . .	—	3 60	4 00	"	3 70	"	5 00	"	4 00	3 75
Weizen-Mehl . .	Kilogr.	0 56	0 55	0 55	"	0 50	0 48	"	0 50	0 60
Mischel-Mehl . .	—	0 51	0 45	0 45	"	0 45	0 44	"	0 42	0 50
Roggen-Mehl . .	—	0 45	"	0 35	"	"	"	"	"	"
Geschälte Gerste. .	—	0 81	"	"	"	"	"	"	"	"
Butter	—	3 06	2 80	2 70	3 00	2 73	2 60	3 00	2 70	2 70
Eier	Dutzend.	1 06	1 00	0 90	0 90	0 99	1 05	0 65	1 10	1 15
Heu	100 Kilo.	12 08	"	"	"	"	"	"	"	"
Stroh	—	10 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Buchenholz. . .	Stere.	14 00	"	"	"	"	11 00	"	"	"
Eichenholz . . .	—	8 50	"	"	"	"	8 00	"	"	"
Weichholz . . .	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ochsenfleisch. . .	Kilogr.	1 70	1 20	1 20	1 20	"	"	1 60	1 20	1 30
Kuh- od. Rindfleisch	—	1 40	1 10	"	0 90	1 06	1 00	1 50	1 00	1 10
Kalbfleisch . . .	—	1 54	1 10	1 10	1 00	1 11	1 00	1 50	1 00	1 40
melfleisch . .	—	1 72	1 30	1 60	1 20	1 27	1 70	1 60	1 60	1 70
efleisch .	—	1 80	1 60	1 80	1 60	1 43	1 60	"	1 50	1 80

Luxemburg. — Druck von B. Bück.